

placements financiers d'alors et diverses libéralités nous sont ainsi présentés en une sorte de tableau tout compiégnois.

Ce très documenté rapport suscite de M. FLEURET la remarque — topographique — que la maison Charmolue à l'enseigne des *Quatre Fils Aymon* devait se trouver près de l'église Saint-Antoine, à la Belle-Tête ; et de M<sup>me</sup> LE FÉRON, l'indication que le clos Saint-Estèphe en Bordelais est aujourd'hui la propriété du seul descendant actuel de cet Antoine Charmolue.

M. PLESSIER nous donne la primeur d'une note qu'il destine au 51<sup>e</sup> Congrès des Sociétés Savantes de Grenoble, sur une *Faulx en fer à double nervure* découverte par lui en 1886, au confluent de l'Oise, à 2<sup>m</sup>80' de la surface du sol. Longue de 68 centimètres, elle appartient à l'époque de la Tène I, c'est-à-dire au v<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ, et est, par conséquent, antérieure aux faulx scandinaves des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles. Son bon état de conservation, malgré son immersion deux fois et demie millénaire, est dû à la nature sulfureuse des eaux de la vallée de l'Oise (il n'en est pas de même de l'Aisne). La caractéristique de cette faulx réside en la double nervure, qui en fait un type jusqu'alors unique.

\* \*

En fin de séance, M. le D<sup>r</sup> Warde est admis comme membre titulaire, par le vote unanime des présents.

L'ordre du jour de la prochaine réunion, fixée au vendredi 21 février 1913, comprendra :

M. le D<sup>r</sup> CLAINQUART. — Lettres d'un religieux janséniste ; 2<sup>e</sup> série, 1735-1736.

---